Syndicat CGT Centrale Finances *des ministères économiques et financiers et Services du Premier ministre*
120 rue de Bercy – Télédoc 712
75572 PARIS CEDEX 12 -01 53 18 72 94
syndicat-cgt-centrale@syndicats.finances.gouv.fr

Le projet de budget 2027 est une attaque irresponsable contre les services publics et la Sécurité sociale - l'analyse de la CGT

Le premier ministre a fait connaître son projet de loi de finances (PLF) et celui concernant la Sécurité sociale (PLFSS) : un nouveau budget qui répond aux intérêts des ultra riches et des grandes entreprises, au détriment de tous les salarié·es, des retraité·es, des plus précaires avec l'annonce d'une économie de 54 milliards d'euros.

Le Projet de Loi de Finance (PLF)

Le gel du point d'indice confirmé pour les agent.e.s des 3 versants de la Fonction publique : c'est donc une nouvelle baisse des salaires des agent·es,
Plus de 1000 agent·es en moins : un solde qui masque une grande disparité entre les secteurs. Exemple : 1200 postes perdus à l'Ademe et France Travail, 1400 postes supplémentaires pour le ministère de l'Intérieur. Au total, ce budget n'annonce pas le recrutement massif d'effectifs supplémentaires dans tous les secteurs qui en manquent : hôpitaux, écoles, lycées...
Pour les retraité·es : une perte de l'abattement de 10% des impôts à partir de 3000€ de retraite (au lieu de 4400),
Le maintien du budget logement, mais sans prise en compte des besoins réels malgré les annonces de construction de 2 millions de logements d'ici 2030. Pour financer la transition écologique, le gouvernement aggrave le détournement de 10 milliards du livret A, initialement dédiés au logement social,
Le gel des APL, soit un manque de 10€ en moyenne par mois pour des familles en difficulté, dans la foulée de la suppression pure et simple déjà actée pour les étudiant·es étrangers (depuis juillet 2026).
Concernant les collectivités territoriales, déjà asphyxiées par les budgets successifs, le PLF prévoit de solliciter une contribution à "l'effort de redressement des finances publiques", chiffrée à 7 milliards d'euros, tandis que les dotations de l'Etat ne seront pas revalorisées du montant de l'inflation.
Concernant la transition écologique, malgré l'été que nous venons de vivre, l'Etat continue son stop and go, et les reculs : un fonds vert stabilisé mais toujours deux fois plus faible que les ambitions annoncées, une nouvelle coupe de 30 % dans le budget de l'ADEME, principal opérateur de la transition écologique en France.

Le budget du ministère du Travail est le plus atteint avec, par exemple, une économie de 350 millions sur le compte personnel de formation (CPF).

Le Projet de Loi du Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS)

Une partie des mesures entre déjà en vigueur, sans débat, par décrets : la baisse des indemnités journalières pour accidents du travail et maladie professionnelle dès le 1er novembre, et la baisse de l'Aide à la Perte d'Autonomie (APA).

Clairement, ce PLFSS s'en prend à la majorité des travailleurs et des travailleuses, aux retraité·es, dont les plus fragiles.

Le gouvernement annonce :

Le gel des retraites à partir de 1260€ par mois, inscrit dans le PLFSS, pourra être complété par des paliers de sous-indexation par décret, entre 1260 et 2034€ de pensions (complémentaires incluses). Exemple : un·e retraité·e à 2100€ perdrait de 42€ à 54 €/ mois, soit 504 à 655 €/an, selon le niveau de l'inflation.

Une menace sur les arrêts maladie, avec une baisse de 2 milliards des indemnités, se traduisant par un nouveau transfert aux complémentaires, entraînant une augmentation des adhésions aux "mutuelles" pour les actifs, les retraités, et créant un risque accru de renoncement aux soins parmi les précaires.

L'Ondam, objectif national de dépenses de santé, est fixé à 2%, et à 3% pour l'Ondam hospitalier : soit 5 milliards d'euros d'économie sur les dépenses de santé, quand les besoins explosent.

Le gel des prestations familiales et une réforme de l'allocation de rentrée scolaire à la baisse, visant à économiser respective ment 500 millions et et 600 millions d'euros.

Un délai d'un an de présence en France pour accéder à certaines prestations sociales pour les étranger·es en situation régulière : une mesure scandaleuse qui rappelle le programme du RN.

Seul point positif de ce PLFSS : un abaissement du niveau des exonérations de cotisations patronales qui rapporterait 3,7 milliards. Il en resterait 75 milliards à récupérer dans les poches du patronat.

Sans surprise, ce budget concentre ses efforts à taper sur les retraité·es, les assuré·es sociaux, les agent·es publics, les services publics en épargnant les ultra-riches et les dividendes colossaux des très grandes entreprises.

La CGT appelle à continuer de se mobiliser face à ce budget catastrophique pour le pays et les salarié·es.